



**INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE 2023**  
**Grand Belfort Communauté d'Agglomération**

*Selon le Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale*

**Indicateurs :**

<b>1/ Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires</b>		<b>65/70</b>
<b>2/ Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent</b>		<b>15/15</b>
<b>3/ Ecart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus/promouvables)</b>	Non concerné	<b>0/0</b>
<b>4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations</b>		<b>15/15</b>
	<b>Score global</b>	<b>95/100</b>